Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Elections du bureau

Par seychos

Bonjour,

Je viens de m'apercevoir que j'ai été placé sur une liste de candidats pour l'élection du bureau de l'association à laquelle j'appartiens.
Est il possible de me mettre sur une telle liste de candidats sans m'en informer formellement et alors que j'avais dit (oralement) mon désaccord ?
Cette liste est elle valide (plusieurs personnes dans mon cas) ?

Merci d'avance